

**PROCES VERBAL DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DU LUNDI 25 JUIN 2012**

Etaient présents : voir liste d'émargement

Absents et excusés : M. Roger, M Landel

Le quorum étant atteint la séance est ouverte à 17h30.

Le secrétariat est assuré par Madame Desmarquet, représentante des parents d'élèves FCPE.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité :

- ① Approbation du PV du CA du 10 avril ;
- ② Contrats et conventions ;
- ③ Suivi du budget – DBM ; sorties d'inventaires.
- ④ Rentrée 2012 : Projet de répartition de la DHG
- ⑤ Rentrée 2012 : fournitures scolaires ; calendrier et programme d'actions 2012/2013.
- ⑥ Questions diverses

① Le PV du CA du 10 avril 2012 est approuvé par :

Le CA du collège délibère sur l'approbation du P.V du CA du 10 avril 2012

ARTICLE UNIQUE : Le Procès-verbal du CA du 10 avril 2012 du collège CHARLEMAGNE est adopté -----

VOTANTS : 15 EXPRIMES : 15 POUR : 13 ABSTENTIONS: 2 CONTRE : 0

La délibération est adoptée et portera le numéro C1112- 19 . Elle sera consignée au registre des délibérations, et affichée.

② Contrat et conventions

sans objet

③ Suivi du budget – DBM

Madame Lamant présente les DBM 5, 6 et 7 pour information. Elle précise que pour la DBM n°5 il s'agit d'un ajustement de 96€ pour le voyage de Londres pris sur le foyer socio-éducatif.

Les autres décisions modificatives concernent des subventions du département.

Madame Lamant propose ensuite une décision modificative prélevée sur les réserves du collège pour le chapitre ZD. Cette décision doit-être soumise au vote, celle-ci porte sur l'achat TNI+video-projecteurs+ordinateurs. Madame Floc'h précise que cet achat de 6000€ concerne deux classes de SVT.

Le CA délibère sur la DBM présentée

ARTICLE UNIQUE : Le Conseil d'administration adopte la décision budgétaire modificative de prélèvement de sur les réserves disponibles du service général de l'établissement .

VOTANTS : 15 EXPRIMES : 15 POUR : 15 CONTRE : 0

La délibération est adoptée et portera le numéro C1112- 20 . Elle sera consignée au registre des délibérations, affichée et transmise à l'autorité académique.

④ Rentrée 2012 : proposition de répartition de la DHG

Le chef d'établissement présente l'évolution de la DHG et expose les principes de répartition retenus par le conseil pédagogique (maintien des offres de langues LV2, du grec et du latin, maintien des postes d'enseignants) et de la commission permanente. Elle souligne que cette évolution s'est faite en adéquation avec l'intérêt des élèves.

Une DHG de 520 heures à répartir sur 17 classes (4 classes de la 6^e à la 4^e et 5 classes en 3^e). Soit fermeture d'une classe de 4^e par rapport à l'année dernière. Pour le niveau 6^e, actuellement il est inscrit 117 élèves.

En plus des horaires officiels demandés il est proposé par niveaux de classe

6^e : une heure d'aide et d'accompagnement faite par les professeurs principaux et une heure faite par le professeur de français ainsi qu' une heure de natation annualisée pour les élèves non nageurs

5^e : 0.5½ h de plus en français ; 0.5 au professeur principal

4^e : ½0.5 heure de plus en mathématiques; 0.5 en français ;½0.5 heure pour permettre des TP Sciences Physiques et ½ heure de Technologie.

3^e : une heure de vie de classe, d'orientation et d'aide et accompagnement faite par les professeurs principaux ; 1/2 heure supplémentaire en SVT.

Madame Floc'h précise qu'il y a eu suppression d'un groupe de latin en 4^e car moins d'élèves se sont inscrits cette année. Ainsi en 4^e il y a 24 élèves en latin et pour le niveau 3^e 18 élèves. Pour le grec en 3^e 29 élèves inscrits.

Pour le russe il y a 10 demandes, une mutualisation est effective avec le collège Couperin qui a également 10 demandes.

La représentante des parents d'élèves FCPE demande si une perte d'heures n'a pas entraîné trop de modifications au sein la répartition des enseignements et du maintien des postes enseignants par rapport à l'année précédente.

Mme Floc'h stipule que la perte du poste d'enseignant de mathématiques concerne un départ en retraite quand à la répartition des enseignements, le choix s'est fait dans l'intérêt des élèves.

Un professeur fait remarquer que la baisse effective de la DHG entraîne inévitablement une perte de dédoublement pour certains niveaux tel qu'en 5^e les TP en SVT, sciences physiques et SVT ainsi que l'heure de vie de classe, en 4^e la 1/2h de vie de classe et en français et en 3^e la 1/2h supplémentaire en mathématiques. Elle informe les parents que l'année prochaine les restrictions d'horaires peuvent être encore plus délicates à gérer.

Le CA, sur proposition du chef d'établissement, après avis de la commission permanente réunie le 19 juin 2012, délibère sur le projet de répartition des moyens horaires par discipline accordés au collège dans le cadre de sa DHG.

ARTICLE UNIQUE : Le Conseil d'administration adopte le principe de répartition de la DHG proposée par le chef d'établissement et autorise celui-ci à faire les ajustements nécessaires en fonction des inscriptions des élèves et des nominations des enseignants sur les chaires vacantes.

VOTANTS : 18 EXPRIMES : 18 POUR : 18 CONTRE : 0

La délibération est adoptée et portera le numéro C1112- 21 . Elle sera consignée au registre des délibérations, affichée et transmise à l'autorité académique.

⑤ Rentrée 2012 : fournitures scolaires ; calendrier et programme d'actions 2012/2013

Liste des fournitures

Mme FLOC'H présente la liste prévue de fournitures pour la prochaine rentrée. Celle-ci a été réduite pour alléger les cartables et parvenir au moindre coût pour les familles cependant elle alerte les familles sur les cartables trop chargés par les élèves eux-mêmes.

Un budget a été alloué cette année pour l'achat en doubles séries de manuel en 6^e et 5^e.

Les professeurs précisent que 30 livres en plus seront disponibles en 4^e dû au fait qu'il y aura une classe en moins en 4^e.

Les professeurs demandent si l'on connaît le financement des manuels d'allemand et d'histoire-géographie pour les 3^e. Le proviseur de l'établissement aura cette information prochainement et la transmettra.

Calendrier 2012-13 :

Le calendrier est susceptible de modifications suite à des décisions nationales non encore connues à ce jour. Il sera mis sur le site du collège.

Le CA du collège délibère sur le projet de calendrier pour la rentrée 2012.

ARTICLE UNIQUE : Le calendrier 2012-2013, amendé en conseil pédagogique, et étudié en commission permanente du 19 juin 2012, est adopté.

VOTANTS : 18 EXPRIMES : 18 POUR : 18 ABSTENTIONS: 0 CONTRE : 0

La délibération est adoptée et portera le numéro C1112- 22 . Elle sera consignée au registre des délibérations, et affichée.

Les programmes d'actions 2012-13 :

Trois projets de voyages sont proposés.

- un voyage en Aveyron de 4 jours pour une classe de 5^e
- une journée à Londres pour une classe de 4^e
- un voyage de 2 ou 3 jours en Allemagne pour la découverte des marchés de Noël pour les germanistes

Différents projets concernant plusieurs classes présentés par les professeurs et la CPE présents

- projet Traviatia pour tous les chanteurs concernant toutes les classes impliquant 4 établissements et en interaction avec le collège Claude Monet.
- Projet sur l'eau pour une classe de 5^e avec la visite de plusieurs sites.
- Travail sur les types de ponts avec une promenade sur la Seine pour une classe de 5^e
- Travail sur la robotique du musée des Arts et Métiers pour une classe de 3^e
- Journée amitié franco-allemande, rédaction d'un blog, certification d'allemand, Deutschmobil et accueil CM2 pour les germanistes.
- Formation des délégués par la ligue de l'enseignement proposée à tous les délégués.

© Questions diverses

Néant

La séance est levée à 18h30

Le secrétaire de séance

Mme Desmarquet

La présidente

Mme Floc'h